

Juin 2009

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 14 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-deuxième session

Siège de la FAO, Rome (Italie), 29 juin – 4 juillet 2009

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS A L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU CODEX

Établi par le Secrétariat de l'OMS pour le Fonds fiduciaire

Le présent document intègre le Rapport annuel pour 2008 (Partie 1) et le onzième rapport de situation (Partie 2) du Projet et Fonds fiduciaire OMS à l'appui de la participation au Codex.

PARTIE 1**PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS A L'APPUI
DE LA PARTICIPATION AU CODEX***Rapport annuel 2008***A. INTRODUCTION**

Le présent rapport porte sur 2008 – cinquième année civile de mise en oeuvre du Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex) et récapitule les principaux aspects techniques, financiers et opérationnels des activités du fonds en 2008. Pour la première fois, ce rapport annuel comportera également des informations couvrant la totalité de la période de fonctionnement du Fonds fiduciaire, en particulier en ce qui concerne l'évolution des niveaux de financement, les contributions des donateurs et la participation. Une grande partie de cette information était destinée à un additif sur le Fonds fiduciaire du Codex présenté pour examen à la vingt-cinquième session du Comité du Codex sur les principes généraux (Paris, 30 mars-3 avril 2009) et figure dans le document CX/GP 09/25/9-Add.1. On trouvera d'autres précisions sur les activités du Fonds fiduciaire du Codex et ses résultats sur le site Web du Fonds.¹

B. ASPECTS TECHNIQUES*Aperçu général*

Le Fonds fiduciaire a pour principal objectif d'aider les membres du Codex qui sont des pays en développement ou dont l'économie est en transition à participer de plus près à l'élaboration de normes mondiales de qualité et de sécurité sanitaire des aliments par la Commission du Codex Alimentarius (CCA). Au 31 décembre 2008, le Codex comptait 177 membres (176 pays membres plus la Communauté européenne). Lorsque le Fonds fiduciaire a été créé, en 2003, le Codex comptait 169 pays membres.

Le Fonds fiduciaire du Codex est administré par l'OMS sous la direction d'un Groupe consultatif (GTF) composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et de la FAO. Le mandat du Groupe consultatif et sa composition actuelle figurent à l'annexe A. Les principes d'après lesquels l'admissibilité des pays est déterminée et les critères fondamentaux pris en compte, tels qu'approuvés par la Commission du Codex Alimentarius, sont exposés dans le troisième rapport de situation (CX/EXEC 04/53/3).

L'un des principes de base du Fonds est d'accorder davantage de soutien aux pays membres du Codex les moins avancés. L'admissibilité d'un pays au soutien du Fonds fiduciaire dépend de deux séries de critères complémentaires : 1) sa situation en termes de revenus, telle que définie dans le rapport de la CNUCED sur les pays les moins avancés (qui dresse la liste des pays membres du Codex considérés comme les « pays les moins avancés ») et dans les annexes statistiques du Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale ; 2) sa situation en termes de développement humain, telle que définie dans les annexes statistiques du Rapport mondial sur le développement humain du PNUD. Ces deux séries de critères sont révisées chaque année pour l'ensemble des pays, afin de les classer dans différents groupes.

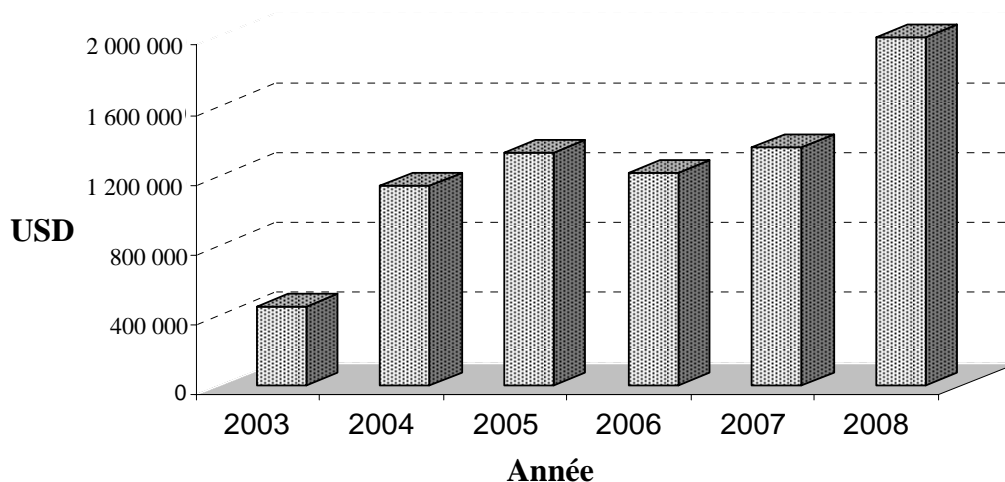
- Le groupe 1a comprend les pays les moins avancés.
- Le groupe 1b comprend les pays à faible revenu et à développement humain faible ou moyen.
- Le groupe 2 comprend les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à développement humain moyen ou élevé.
- Le groupe 3a comprend les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain moyen.
- Le groupe 3b comprend les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain élevé.

¹ <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>.

En 2008, 135 pays membres du Codex pouvaient prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire y compris deux nouveaux membres, la Bosnie-Herzégovine (octobre 2007) et les Maldives (mars 2008). On trouvera à l'annexe B la liste de ces membres selon les six régions du Codex et à l'annexe C les groupes de pays pour 2008, ces deux listes ont été établies en août 2007.

L'appui consenti par le Fonds fiduciaire pour une année donnée dépend de la disponibilité des fonds, sur la base des contributions et promesses de dons faites par les pays donateurs. Le graphique 1 ci-dessous montre l'évolution des contributions des donateurs entre 2003 et 2008.

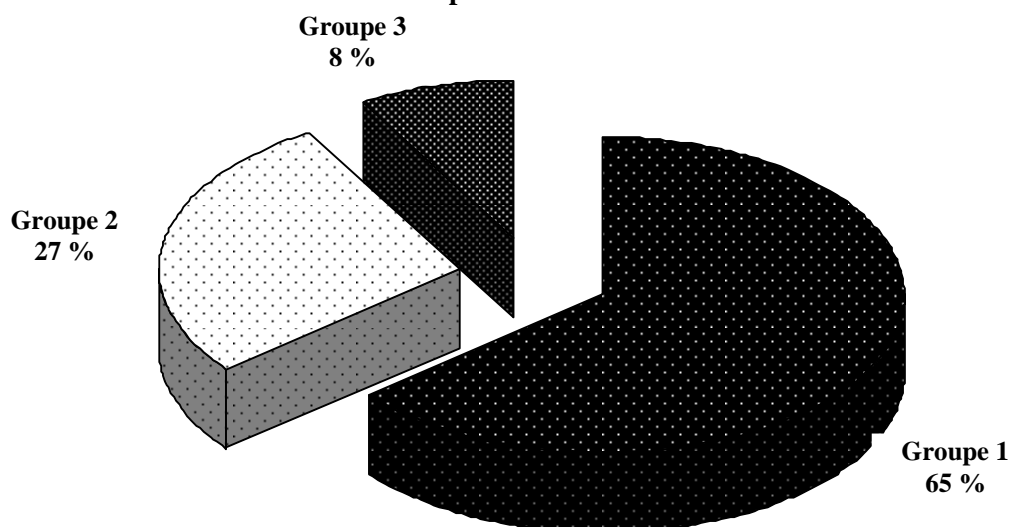
Graphique 1 – Contributions des donateurs par année (2003-2008)



Le nombre de demandes reçues de pays et de groupes de pays est ensuite comparé à la disponibilité des fonds pour déterminer les montants alloués par année civile. Conformément à la répartition indicative des ressources financières prévues dans le document de projet, les pays des groupes 1a et 1b devraient recevoir environ 60 % des fonds disponibles, les pays du groupe 2 environ 30 % et ceux des groupes 3a et 3b environ 10 %.

Le graphique 2 montre de quelle manière cette répartition s'est effectuée depuis les débuts du Fonds fiduciaire.

Graphique 2 – Répartition cumulée des ressources par groupe de pays bénéficiaires pour la période 2004-2008



Pour l'année civile 2008 et sur la base des décisions du Groupe consultatif à sa treizième réunion, tenue au Siège de la FAO le 7 décembre 2007, les ressources dont disposait le Fonds fiduciaire ont permis d'apporter un soutien aux pays pour leur participation aux réunions du Codex sur les bases suivantes :

Pays du groupe 1 (pays les moins avancés et à revenu faible)	Quatre réunions
Pays du groupe 2 (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure)	Trois réunions
Pays du groupe 3 (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure)	Une réunion

En vue de fournir des antécédents et des données comparables, le Tableau 1 ci-après contient des informations sur les niveaux de soutien prévus pour chaque groupe de pays pour chaque année allant de 2005 à 2009, ainsi que les dépenses annuelles entre 2004 et 2009.

**Tableau 1 – Niveau de soutien prévu du Fonds fiduciaire du Codex,² 2005³-2009
(par sous-groupe de pays bénéficiaires) et dépenses annuelles pour 2004-2008
(y compris les dépenses prévues pour 2009)**

Année	Groupe 1a	Groupe 1b	Groupe 2	Groupe 3a	Groupe 3b	Dépenses USD
2004	ND	ND	ND	ND	ND	561 297
2005	5	4	2	1	1	1 759 272
2006	2	2	1	1	1	882 641
2007	3	3	2	1	1	1 300 427
2008	4	4	3	1	1	1 447 780
2009	5	4	3	2	1	2 200 000 (est.)

Appui à la participation

En réponse à l'appel à candidatures en 2008, 98 pays ont sollicité l'appui du Fonds, dont 96 pouvaient y prétendre (voir le dixième rapport de situation). Le Tableau 2 ci-après présente la répartition des pays dans chacun des trois groupes pouvant prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire et le nombre de pays de chaque groupe qui ont effectivement présenté une demande.

Tableau 2 – Pourcentage de pays ayant présenté des demandes par groupe de pays

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nombre de pays admissibles	56	46	31 ⁴
Nombre de pays ayant présenté une demande de soutien	46	41	9
Pourcentage de pays demandeurs par groupe	82 %	89 %	29 %

A la fin de 2008, 230 participants de 85 pays au total avaient reçu un soutien pour assister à 20 réunions du Codex. On trouvera à l'annexe D des informations détaillées sur le soutien effectivement fourni en 2008.

Le nombre de pays ayant bénéficié d'un soutien correspond au nombre de pays qui ont effectivement fait le déplacement. Le Tableau 3 ci-après contient des informations sur les taux de participation des pays par région du Codex. Il convient de noter que les pays choisissent eux-mêmes la région dont ils font partie et que les décisions concernant l'aide fournie par le Fonds fiduciaire ne reposent pas sur la répartition régionale des fonds.

² Nombre de participants à financer pour chaque groupe de pays ajusté pour tenir compte des augmentations des contributions des donateurs.

³ Pas de scénario prévu pour 2004, première année de fonctionnement du Fonds fiduciaire. Soutien alloué en fonction de la répartition 60/30/10.

⁴ Comprend les pays « affranchis » en 2008.

Tableau 3 – Pourcentage de pays ayant reçu un soutien pour participer à des réunions en 2008 par région du Codex

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de pays ayant reçu un soutien (qui ont effectivement fait le déplacement)	Pourcentage de pays ayant reçu un soutien
Afrique	44	30	68 %
Asie	19	17	89 %
Europe	22	12	55 %
Amérique latine et Caraïbes	29	18	62 %
Proche-Orient	12	6	50 %
Pacifique Sud-Ouest	9	7	78 %
Total pour 2008	135⁵	90	67 %

Rapports

Les pays bénéficiaires d'un soutien sont tenus de présenter un rapport concis et complet au Fonds fiduciaire. Un modèle de rapport⁶ a été établi, dans lequel sont demandées des informations sur les activités du participant avant, pendant et après la réunion. Il est également demandé aux pays de proposer des améliorations au Fonds. La date limite pour le dépôt des candidatures ayant été fixée au 31 octobre 2008, les pays ont été invités à faire rapport sur toutes les réunions auxquelles ils avaient participé avec l'appui du Fonds fiduciaire entre août 2007 et juillet 2008 (y compris la réunion de la Commission du Codex Alimentarius de juillet 2008), selon la pratique suivie les années précédentes.

Au 31 décembre 2008, les rapports avaient été reçus de 114 participants (60 %). Le Fonds fiduciaire du Codex a pour politique de suspendre l'administration des voyages pour les réunions du Codex pendant l'année en cours pour les pays qui ne sont pas à jour de leurs rapports.

Une analyse des rapports reçus des participants pour la période comprise entre août 2005 et juillet 2007 a été finalisée en mai 2008.⁷ Les principaux objectifs de l'étude étaient d'examiner ce que les pays bénéficiaires du Fonds gagnent à participer aux réunions du Codex, l'impact de cette participation au niveau national et la qualité des rapports envoyés par les participants au secrétariat du Fonds fiduciaire. Les conclusions de cette analyse ont donné lieu à un certain nombre de recommandations visant à améliorer le processus de compte rendu et à contribuer ainsi à accroître l'efficacité du Fonds fiduciaire. Ces recommandations visaient notamment :

- à accroître la responsabilité du point de contact du Codex et à sensibiliser davantage les pays bénéficiaires ;
- à créer des incitations à soumettre des rapports de qualité ;
- à normaliser l'appréciation des rapports des participants et à fournir une information en retour aux points de contact du Codex dans les pays au sujet des rapports ;
- à simplifier et à faciliter le processus de compte rendu et d'évaluation.

Les conclusions de l'étude et ces recommandations ont servi à faciliter le processus de compte rendu en vue d'améliorer la qualité des rapports transmis au secrétariat du Fonds, d'utiliser ces rapports pour le suivi et l'évaluation du Fonds et d'encourager les pays à tirer les enseignements de la participation aux réunions du Codex pour renforcer les activités du Codex au niveau national.

Formation au Codex

Le Fonds fiduciaire du Codex a collaboré avec la FAO et l'OMS à l'organisation de trois cours de formation en 2008. En collaboration avec la FAO et le secrétariat du Codex, et avec l'appui en nature de la Nouvelle-Zélande (formateur principal), de l'Australie (apport technique), de la Malaisie (collaborateur) et

⁵ Les Maldives sont devenues membre admissible (ASIE) en mars 2008.

⁶ Disponible sur le site : http://www.who.int/foodsafety/publications/codex/en/report_04_05_en.pdf.

⁷ Gossner, Céline. Participant Reports – Codex Trust Fund. May 2008. Disponible sur le site : http://www.who.int/foodsafety/codex/country_report_assessment_05_07.pdf

de l'Indonésie (lieu d'organisation et soutien logistique), il a organisé une formation interrégionale au Codex à l'intention de 40 participants de 18 pays d'Asie et du Pacifique. Le cours s'est déroulé du 13 au 15 novembre 2008 à Denpasar (Indonésie) et était programmé directement avant la seizième session du Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Asie (Denpasar, Indonésie, 17-21 novembre 2008). Cela devait permettre aux participants de mettre en application leurs nouvelles compétences et connaissances immédiatement dans le cadre de la réunion du Codex, et de saisir cette occasion pour constituer des réseaux. Le rapport du cours de formation au Codex pour l'Asie et le Pacifique peut être consulté sur le site Web du Fonds fiduciaire à l'adresse <http://www.who.int/foodsafety/codex/Report-CodextrainingAsia-Nov08.pdf>.

De même, 14 participants de 9 pays ont reçu un soutien afin d'assister à un séminaire-atelier régional d'une journée sur l'élaboration des normes du Codex Alimentarius, tenu à Varsovie (Pologne) le 6 octobre 2008. Les stagiaires ont ensuite pu participer à la vingt-sixième session du Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Europe. Le rapport de cet atelier peut être consulté sur le site Web de la FAO à l'adresse <http://www.fao.org/ag/agn/agns/files/RegionalWorkshopReportFinal.pdf>.

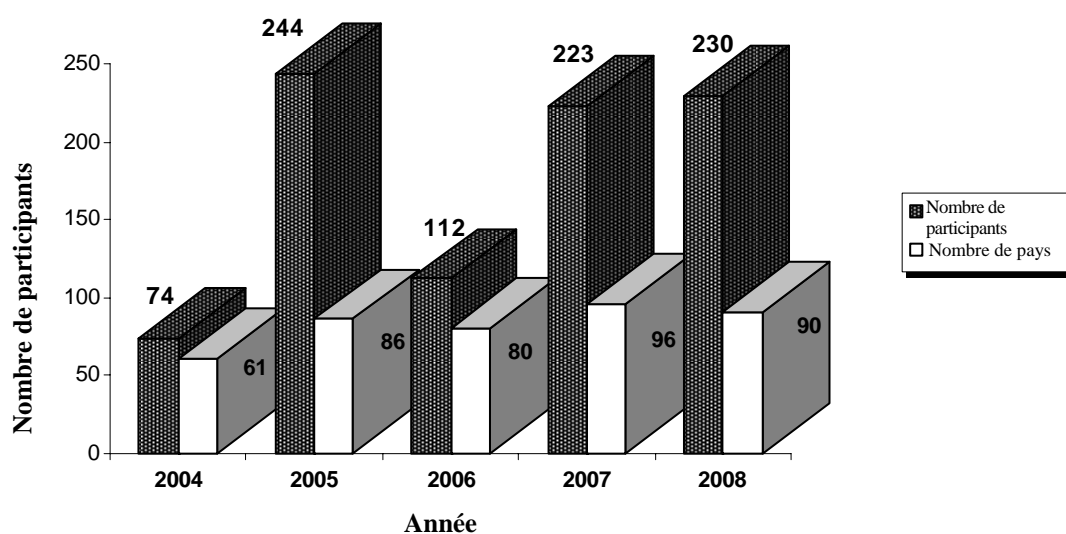
Quatorze autres participants de 7 pays ont reçu un soutien pour assister à l'atelier régional FAO/OMS sur le Codex Alimentarius tenu à Yaoundé (Cameroun) du 1^{er} au 4 avril 2008. Le rapport de cet atelier peut être consulté sur le site Web de la FAO à l'adresse http://www.fao.org/ag/agn/agns/files/Cameroon_Final_Report_Codex_Workshop_April_2008.pdf.

Suivi du Fonds fiduciaire du Codex et financement de contrepartie

Le Fonds fiduciaire tient à jour la base de données sur la participation depuis juillet 2007, en saisissant les données immédiatement après la participation aux réunions des bénéficiaires d'une aide du Fonds. La base de données sur la participation est désormais systématiquement utilisée pour fournir des informations actualisées et exactes sur la participation avec le soutien du Fonds fiduciaire pour répondre aux besoins de compte rendu et aux demandes de renseignements. C'est un élément fondamental du suivi et de l'évaluation du Fonds fiduciaire, en particulier en ce qui concerne son résultat escompté N° 1, qui consiste à accroître le nombre de pays envoyant systématiquement des délégations aux sessions de la CCA et à ses commissions/groupes spéciaux portant sur des questions sanitaires et économiques prioritaires pour les pays concernés.

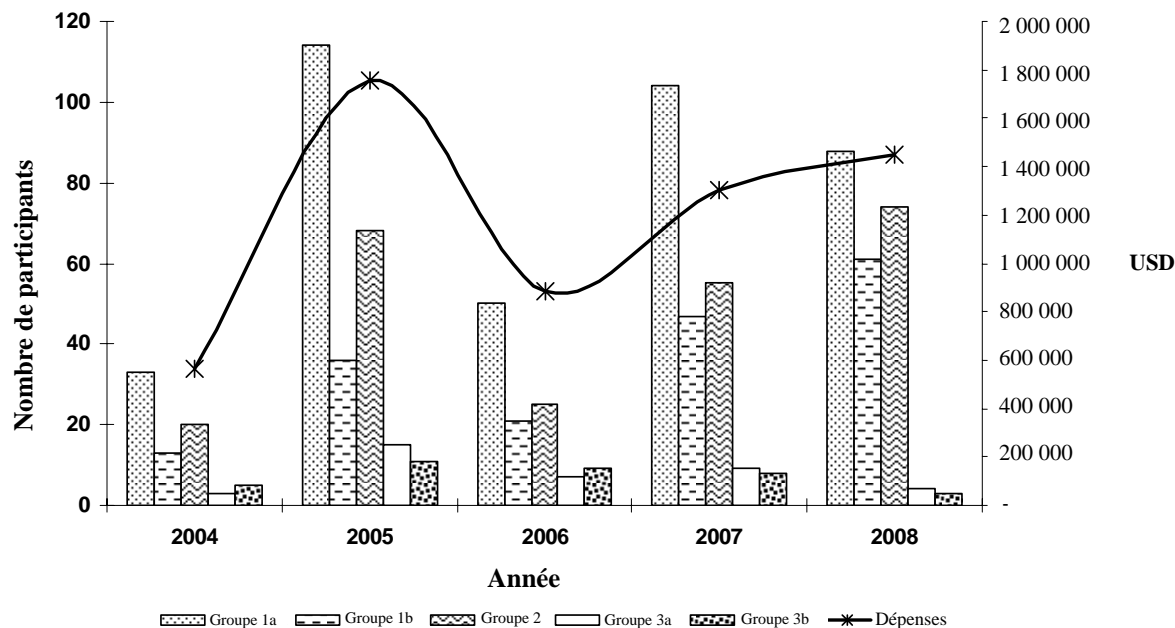
Au moyen des informations contenues dans la base de données, le graphique 3 ci-après indique le nombre total de participants aidés par le Fonds fiduciaire pour assister aux réunions de groupes spéciaux et de groupes de travail du Codex pour chaque année entre 2004 et 2008, ainsi que le nombre de pays financés chaque année. Ce dernier chiffre est resté relativement constant car certains pays s'« affranchissent » de l'aide du Fonds ou ne peuvent plus y prétendre en raison d'une augmentation de revenus, alors que de nouveaux pays demandent un soutien pour la première fois.

Graphique 3 – Nombre total de participants et pays recevant un soutien par année (2004-2008)



Toujours en utilisant les informations contenues dans la base de données, le graphique 4 ci-après fait apparaître la répartition des participants pour chaque sous-groupe de pays pour chaque année de fonctionnement du Fonds fiduciaire du Codex. Les dépenses annuelles sont indiquées dans la partie supérieure du graphique pour montrer comment les niveaux de soutien sont fonction des contributions des donateurs.

Graphique 4 – Niveaux de participation annuelle par sous-groupe de pays bénéficiaires et dépenses annuelles (2004-2008)



Le Fonds fiduciaire a été conçu pour servir de catalyseur en vue d'accroître la participation au Codex. Une augmentation progressive de la participation financière des pays est prévue selon un barème variable, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure avec un développement humain élevé étant appelés à assumer une partie des coûts de participation dès la deuxième année de participation au Fonds. Les pays les moins avancés commencent à assumer une partie des coûts à partir de leur sixième année de soutien par le Fonds. Un tableau relatif au financement de contrepartie est présenté ci-après. Étant donné la taille limitée de leur économie, les petits États insulaires de moins d'un million d'habitants bénéficient, en vertu d'une décision prise lors de la réunion du Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire en décembre 2007, d'une année supplémentaire à raison de 50 % de participation aux frais.

Table 4 – Tableau relatif au financement de contrepartie

Groupe de pays	Année							
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
2	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %		
3a	0 %	50 %	50 %	50 %	100 %			
3b	0 %	50 %	50 %	100 %				

L'exigence d'un financement de contrepartie est jugée primordiale car non seulement elle garantit la pérennité du Fonds, mais elle assure généralement une participation durable des pays au processus du Codex.

En décembre 2008, 8 pays s'étaient « affranchis » de l'aide du Fonds. En 2009, 38 pays participent aux frais à raison de 50 %. Des informations complémentaires sur la manière dont les pays « affranchis » ont pu maintenir leur participation au processus du Codex et sur celle dont les pays à 50 % de participation prévoient de remplir leurs obligations de financement de contrepartie en 2009 seront présentées dans un

document de séance (CRD) lors de la session de la CCA. Ces informations feront désormais régulièrement partie du suivi du Fonds fiduciaire et il en sera rendu compte chaque année dans le Rapport annuel en vue de suivre l'aptitude des pays à évoluer grâce au soutien du Fonds et à maintenir leur participation au Codex.

Planification stratégique et Fonds fiduciaire du Codex

Comme indiqué dans le Rapport annuel 2007, un processus de planification stratégique a été entrepris en 2008 pour donner suite aux conclusions et recommandations des évaluations du Fonds fiduciaire effectuées en 2007.⁸ Les objectifs du processus de planification stratégique étaient les suivants : 1) définir la position stratégique du Fonds fiduciaire du Codex ; 2) déterminer comment le Fonds peut utiliser au mieux ses moyens et collaborer avec les parties prenantes et par leur intermédiaire pour atteindre ses objectifs ; et 3) cerner les domaines où le Fonds pourrait fonctionner de manière plus efficace et plus efficiente.

Un plan d'action stratégique a été établi pour guider le Fonds fiduciaire dans ses activités prioritaires pour 2008-2009, en se concentrant sur les mesures prioritaires et en identifiant les ressources nécessaires pour leur mise en oeuvre.

Les six domaines d'action prioritaire sont les suivants :

- rechercher l'efficacité ;
- élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de marketing et de collecte de fonds ;
- améliorer la communication et le maillage avec les parties prenantes ;
- renforcer les mécanismes du Codex au niveau des pays ;
- assurer la qualité des processus de présentation des demandes et de compte rendu ;
- renforcer le Secrétariat du Fonds fiduciaire.

Les résultats du processus de planification stratégique en 2008 ont été les suivants :

- contribution des partenaires au plan d'action stratégique ;
- administration d'un questionnaire visant à mieux comprendre l'évaluation par les donateurs et leurs attentes ;
- élaboration et présentation des éléments d'un cadre de suivi et d'évaluation ;
- organisation et réalisation d'un cours de formation au Codex pour l'Asie et le Pacifique ;
- renforcement de l'assurance de la qualité du processus de présentation des demandes et des rapports.

Le processus de planification stratégique a également aidé à garantir un soutien accru et plus soutenu des donateurs (voir graphique 1). En même temps, le Fonds fiduciaire du Codex doit poursuivre ses efforts pour mobiliser de nouveaux donateurs, accroître les dons des actuels bailleurs de fonds et garantir un financement sur plusieurs années pour assurer la pérennité des ressources et faciliter la planification des activités du Fonds au cours des années à venir.

Communication et Fonds fiduciaire du Codex

Le Fonds fiduciaire est un mécanisme dynamique qui doit s'adapter à l'évolution des besoins du pays à mesure que ces derniers développent leurs capacités en relation avec le Codex et contribuent davantage au processus du Codex. La communication avec les pays bénéficiaires et les autres parties prenantes est essentielle pour comprendre l'évolution des besoins et y répondre. Pendant les trois premières années de fonctionnement du Fonds, la priorité était d'accroître la participation des pays admissibles aux réunions du Codex (résultat N° 1). Depuis 2007, les enseignements tirés de cette communication et les différents exercices d'évaluation menés par le Fonds fiduciaire ont montré que la participation aux réunions était toujours considérée comme essentielle, mais qu'elle devait s'accompagner de mesures visant à améliorer la qualité de la participation des pays en consolidant leurs activités connexes à tous les niveaux (résultat N° 2).

⁸ 2007 – Connor, Robert. *Initiative to explore linkages between increased participation in Codex and enhanced international food trade opportunities* http://www.who.int/foodsafety/codex/Connor_report.pdf.

2007 – Slorach, Stuart. *Enquiry concerning the FAO/WHO Project and Fund for Enhanced Participation in Codex* (« Codex Trust Fund ») http://www.who.int/foodsafety/codex/Slorach_report.pdf.

Pour cela, le Fonds fiduciaire a utilisé tous les outils à sa disposition en coopération avec la FAO, l’OMS et les pays hôtes du Codex, pour organiser des sessions de formation, des ateliers FAO/OMS sur des questions spécifiques au Codex et des séances d’information préalables aux réunions du Codex, et pour faire concorder la coopération technique de la FAO et de l’OMS, notamment la coopération technique entre pays en développement (CTPD), avec les besoins des pays. L’année 2008 a été caractérisée par :

- une implication plus forte dans le dialogue avec les pays bénéficiaires et les pays donateurs pour accroître encore la participation des pays bénéficiaires aux travaux du Codex ;
- la poursuite des investissements dans la formation au Codex et les ateliers préalables aux réunions du Codex ;
- des efforts pour comprendre les attentes des donateurs et y répondre ;
- le suivi des résultats du Fonds fiduciaire et la mise en oeuvre de mesures assurant la participation des pays bénéficiaires à ce processus ;
- la mise en oeuvre de mesures pour garantir la pérennité de la participation au Codex à mesure que les pays franchissent les différentes étapes du financement de contrepartie et s’affranchissent de l’aide du Fonds.

Il convient de noter que toutes les activités de communication doivent être financées à l’aide des ressources financières allouées à la gestion et à l’administration du Fonds fiduciaire, et menées à bien avec les ressources humaines disponibles au sein du secrétariat du Fonds. Les moyens de communication et de dialogue visant à accroître au maximum l’impact sont notamment les suivants.

1) *Communications électroniques, téléphoniques et par Internet*

- Contacts quotidiens tout au long de l’année avec les pays bénéficiaires au sujet des demandes, des réunions prioritaires du Codex, des activités prioritaires autres que leur participation aux réunions, de l’administration des voyages, des rapports des participants, de la situation du financement de contrepartie, etc.
- Échange régulier de courriers électroniques avec les pays donateurs.
- Contacts réguliers par courrier électronique avec le personnel du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays de la FAO et de l’OMS afin de coordonner les questions techniques et administratives relatives au Fonds fiduciaire.
- Affichage de nouvelles, de mises à jour et de documents nouveaux sur le site Web du Fonds fiduciaire.
- Diffusion de rapports concernant les appréciations, évaluations, examens, formations, etc. par Codex-L et Codex-Direct et sur le site Web du Fonds fiduciaire.

2) *Réunions et événements*

- Examen du Fonds fiduciaire du Codex au cours des réunions officielles du CCEXEC et de la CCA (point inscrit à l’ordre du jour du Fonds fiduciaire).
- Réunions régulières avec les pays bénéficiaires assistant à la CCA.
- Réunions avec les représentants des pays donateurs assistant à la réunion annuelle de la Commission du Codex Alimentarius.
- Événement annuel en rapport avec le Fonds fiduciaire programmé en marge de la Commission du Codex Alimentarius pour faciliter les échanges avec les groupes de partenaires.
- Séances d’information préalables aux réunions et/ou ateliers/séances de formation pour les pays bénéficiaires avant certaines réunions du Codex.

3) *Rapports, documents de sensibilisation et d’information*

- Rapports semestriels de situation.
- Rapports annuels.
- Actualisation sur les prévisions financières et rapport annuel aux donateurs du Fonds.
- Documents ponctuels selon les besoins (par exemple pour la collecte de fonds, pour les réunions du Codex).
- Brochure d’une page sur le Fonds fiduciaire du Codex.

C. ASPECTS FINANCIERS

2003-2008

Afin de rendre compte intégralement de la situation financière, les informations données ci-après couvrent toute la période depuis la création du Fonds. Entre janvier 2003 et décembre 2008, 14 pays membres et la Communauté européenne ont fait des contributions se montant au total à USD7 475 532. Le Tableau 5 ci-dessous indique les contributions reçues entre 2003 et 2008 par donateur et selon le mois de réception.

**Tableau 5 – Fonds fiduciaire du Codex – contributions reçues (2003-2008)
(jusqu'en décembre 2008)**

Donateur	Montant reçu (dans la devise de la contribution)	Montant reçu (en USD)	Date de réception
Suisse	CHF 50 000	35 971	Janvier 2003
Canada	CAD 50 000	34 014	Avril 2003
États-Unis	USD 168 000	168 000	Novembre 2003
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2003
Irlande	EUR 50 000	60 824	Décembre 2003
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Décembre 2003
Suisse	CHF 25 000	20 000	Janvier 2004
Communauté européenne	EUR 280 250	348 570	Février 2004
Canada	CAD 200 000	150 344	Février 2004
Australie	AUD 40 000	27 906	Août 2004
Suède	SEK 2 000 000	281 960	Novembre 2004
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Novembre 2004
Irlande	EUR 30 000	39 788	Décembre 2004
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	35 770	Décembre 2004
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2004
États-Unis	USD 85 000	85 000	Décembre 2004
Allemagne	USD 50 000	50 000	Janvier 2005
Communauté européenne	EUR 280 250	366 340	Février 2005
Canada	CAD 200 000	163 586	Mars 2005
Suède	SEK 3 000 000	381 194	Novembre 2005
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Novembre 2005
États-Unis	USD 157 893	157 893	Décembre 2005
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2005
Finlande	EUR 50 000	58 824	Décembre 2005
Japon	USD 80 000	80 000	Février 2006
Communauté européenne	EUR 190 000	229 746	Avril 2006
Canada	CAD 200 000	175 362	Avril 2006
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Mai 2006
Suède	SEK 3 000 000	416 089	Juillet 2006
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	33 040	Décembre 2006
Norvège	USD 100 000	100 000	Décembre 2006

Donateur	Montant reçu (dans la devise de la contribution)	Montant reçu (en USD)	Date de réception
Allemagne	USD 66 250	66 250	Décembre 2006
États-Unis	USD 60 292	60 293	Décembre 2006
Suisse	CHF 200 000	163 934	Janvier 2007
Suisse	CHF 68 000	55 738	Janvier 2007
Japon	USD 80 000	80 000	Mars 2007
Suède	SEK 3 000 000	441 000	Juillet 2007
Allemagne	EUR 30 000	41 004	Août 2007
Japon	USD 50 000	50 000	Septembre 2007
Pays-Bas	EUR 50 000	73 746	Décembre 2007
Suède	SEK 3 000 000	453 210	Décembre 2007
Communauté européenne	EUR 3004 75	4 262	Janvier 2008
États-Unis	USD 175 000	175 000	Février 2008
Communauté européenne	EUR 210 000	310 651	Février 2008
Japon	USD 80 000	80 000	Mars 2008
Canada	CAD125 000	127 812	Mars 2008
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	39 475	Avril 2008
Australie	AUD 50 000	48 040	Juin 2008
Malaisie	USD 10 000	10 000	Août 2008
Communauté européenne	EUR 200 000	278 551	Septembre 2008
Japon	USD 50 000	50 000	Octobre 2008
États-Unis	USD 666 220	666 220	Octobre 2008
France	USD 100 000	100 000	Novembre 2008
Norvège	NOK 712 000	100 125	Décembre 2008
Total		7 475 532	

En 2008, la Malaisie est devenue le premier pays dont l'économie est classée dans la catégorie revenu intermédiaire de la tranche supérieure à passer du statut de pays bénéficiaire à celui de pays donateur, avec le versement d'une première contribution au Fonds fiduciaire. La Malaisie a annoncé son intention de continuer à contribuer au Fonds chaque année pendant la durée de vie du Fonds. Plusieurs pays à revenu élevé appartenant ou non à l'OCDE peuvent être considérés comme des donateurs potentiels au Fonds et l'on espère que de nombreux pays suivront l'exemple de la Malaisie en apportant un soutien au Fonds.

Entre 2003 et 2008, les dépenses du Fonds fiduciaire du Codex se sont montées au total à USD 5 951 417 (en comptant les dépenses d'appui au programme) et se répartissaient comme suit :

Tableau 6 – Répartition des dépenses totales du Fonds fiduciaire du Codex (au 31 décembre 2008)

<i>Appui aux pays bénéficiaires</i>	
Pays les moins avancés et pays à faible revenu	2 739 466
Pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure	1 883 958
Formation et appui technique	470 815
<i>Gestion et administration du Projet</i>	857 178
Total (en USD)	5 951 417

Projections en 2009

Le solde reporté pour 2009 était de USD1 524 115, ce qui, ajouté à la contribution de quelque USD276 078 reçue en mars 2009 de l'Irlande, à la contribution de EUR 60 000 pour 2008 encore attendue des Pays-Bas, et aux promesses de dons pour 2009 de la Malaisie, des Pays-Bas et de la Suède, portera le montant total à environ USD3 065 987. Sur la base de ces prévisions, le Groupe consultatif a établi le budget prévisionnel du Fonds pour 2009 à USD2,2 millions. Ce budget devrait permettre de financer la participation d'environ 300 participants de 85 pays à 18 réunions et groupes spéciaux du Codex ainsi qu'aux cours de formation au Codex. Il permettra également un report suffisant pour financer la participation aux réunions du Codex des pays admissibles au premier trimestre 2010.

Annexe A – Composition et fonctions du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire (CGTF) – décembre 2008

OMS/Genève

- Dr Jørgen Schlundt, Directeur, Département Sécurité sanitaire des aliments, zoonoses et maladies d'origine alimentaire (Président)
- Mme Catherine Mulholland, Administrateur, Fonds fiduciaire du Codex

OMS/Rome

- Dr Hilde Kruse, Conseiller régional pour la sécurité sanitaire des aliments, Bureau régional OMS de l'Europe, Rome

FAO/Rome

- Dr Ezzeddine Boutrif, Directeur, Division Nutrition et protection du consommateur
- Mme Mary Kenny, fonctionnaire chargée de la nutrition, Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires
- Mme Dominique di Biase, Administrateur principal de programme, Service de l'élaboration du programme de terrain, Département Coopération technique
- M. Antonio Tavares, Juriste, Bureau du Conseiller juridique

Secrétariat du Codex/Rome

- Dr Kazuaki Miyagishima, Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS des normes alimentaires

Fonctions du CGTF

- Formuler des conseils stratégiques pour la mise en oeuvre du Projet ;
- établir des principes directeurs et des critères dans le cadre desquels s'inscriront les activités du Projet ;
- surveiller l'application par le Projet de ces principes directeurs et critères et s'assurer que les rapports requis sont présentés ;
- surveiller la conformité et la complémentarité des activités du Projet par rapport aux autres mécanismes de financement traitant de questions analogues ; et
- suivre les progrès du Projet et évaluer les résultats.

Annexe B – Pays admissibles par région du Codex, 2008
(août 2007)

Afrique (44 pays)		
Afrique du Sud	Guinée-Bissau	Nigéria
Angola	Guinée équatoriale	Ouganda
Bénin	Kenya	République centrafricaine
Botswana	Lesotho	République démocratique du Congo
Burkina Faso	Libéria	République-Unie de Tanzanie
Burundi	Madagascar	Rwanda
Cameroun	Malawi	Sénégal
Cap-Vert	Mali	Seychelles
Côte d'Ivoire	Maroc	Sierra Leone
Érythrée	Maurice	Swaziland
Éthiopie	Mauritanie	Togo
Gabon	Mozambique	Tchad
Gambie	Namibie	Zambie
Ghana	Niger	Zimbabwe
Asie (18 pays)		
Afghanistan	Indonésie	Philippines
Bangladesh	Malaisie	République démocratique populaire lao
Bhoutan	Mongolie	République populaire démocratique de Corée
Cambodge	Myanmar	Sri Lanka
Chine	Népal	Thaïlande
Inde	Pakistan	Viet Nam
Europe (21 pays)		
Albanie	Fédération de Russie	République de Moldova
Arménie	Géorgie	République de Serbie
Bélarus	Hongrie	République slovaque
Bulgarie	Kazakhstan	République tchèque
Croatie	Kirghizistan	Roumanie
Estonie	Lettonie	Turquie
Ex-République yougoslave de Macédoine	Ouzbékistan	Ukraine
Amérique latine et Caraïbes (29 pays)		
Argentine	Équateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Cuba	Mexique	Uruguay
Dominique	Nicaragua	Venezuela
El Salvador	Paraguay	
Proche-Orient (12 pays)		
Algérie	Jamahiriya arabe libyenne	République arabe syrienne
Égypte	Jordanie	Soudan
Iran (République islamique d')	Liban	Tunisie
Iraq	Oman	Yémen
Pacifique Sud-Ouest (9 pays)		
Fidji	Kiribati	Samoa
Îles Cook	Micronésie (États fédérés de)	Tonga
Îles Salomon	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Vanuatu

Annexe C – Groupes de pays pouvant prétendre à un soutien en 2008
133 pays au total (août 2007)

L'Afghanistan est passé du groupe 1B au groupe 1A (statut de PMA). Le Cameroun, la République du Congo, la République de Moldova et le Nicaragua sont passés du groupe 1B au groupe 2. La Roumanie est passée du groupe 2 au groupe 3B. Maurice, la Malaisie et l'Oman sont passés du groupe 3A au groupe 3B. Antigua-et-Barbuda n'est plus admissible en 2008 en raison de ses revenus élevés.

GROUPE 1 (56 pays)

<p>Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA) <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2007 (CNUCED)</i></p>	<p>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD).</i> <i>*sauf la République populaire démocratique de Corée, pour laquelle l'indicateur de développement humain ne peut être calculé.</i></p>
<p>Afrique Angola Bénin Burkina Faso Burundi Cap-Vert Érythrée Éthiopie Gambie Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Mauritanie Mozambique Niger Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sénégal Sierra Leone Togo Tchad Zambie</p>	<p>Afrique Côte d'Ivoire Ghana Kenya Nigéria Zimbabwe</p>
<p>Asie Afghanistan Bangladesh Bhoutan Cambodge Myanmar Népal République démocratique populaire lao</p>	<p>Asie Inde Mongolie Pakistan *République populaire démocratique de Corée Viet Nam</p>
<p>Europe -</p>	<p>Europe Kirghizistan Ouzbékistan</p>
<p>Amérique latine et Caraïbes Haïti</p>	<p>Amérique latine et Caraïbes</p>
<p>Proche-Orient Soudan Yémen</p>	<p>Proche-Orient</p>

Pacifique Sud-Ouest Îles Salomon Kiribati Samoa Vanuatu	Pacifique Sud-Ouest Papouasie-Nouvelle-Guinée
43 pays	13 pays

GROUPE 2 (46 pays)

<p><i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD).</i></p> <p><i>* Sauf les Îles Cook, qui ne sont pas répertoriées dans ces rapports, et la Serbie qui apparaît sous Serbie Monténégro dans le Rapport sur le développement dans le monde, l'Iraq et les États fédérés de Micronésie, pour lesquels l'indicateur de développement humain ne peut être calculé.</i></p>	
Afrique	
Cameroun Congo, République du Maroc Namibie Swaziland	
Asie	
Chine Indonésie Philippines Sri Lanka Thaïlande	
Europe	
Albanie Arménie Bélarus Bulgarie Ex-République yougoslave de Macédoine Géorgie Kazakhstan République de Moldova * République de Serbie Ukraine	
Amérique latine et Caraïbes	
Bolivie Brésil Colombie Cuba El Salvador Équateur Guatemala Guyana Honduras Jamaïque Nicaragua Paraguay Pérou République dominicaine Suriname	
Proche-Orient	
Algérie Égypte Iran, République islamique d' *Iraq Jordanie République arabe syrienne Tunisie	
Pacifique Sud-Ouest	
Fidji *Îles Cook *Micronésie, États fédérés de Tonga	
46 pays	

GROUPE 3 (31 pays)

Groupe 3A <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD).</i>	Groupe 3B <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2007 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2006 (PNUD).</i>
Afrique Afrique du Sud Botswana Gabon	Afrique Maurice Seychelles
Asie	Asie Malaisie
Europe Fédération de Russie Turquie	Europe Croatie Estonie Hongrie Lettonie République tchèque République slovaque Roumanie
Amérique latine et Caraïbes Belize Dominique Grenade Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Venezuela	Amérique latine et Caraïbes Argentine Barbade Chili Mexique Saint-Kitts-et-Nevis Trinité-et-Tobago Uruguay
Proche-Orient Jamahiriya arabe libyenne Liban	Proche-Orient Oman
Pacifique Sud-Ouest -	Pacifique Sud-Ouest -
13 pays	18 pays

Pays s'étant « affranchis » de l'aide du Fonds fiduciaire du Codex^{9,10}

Janvier 2007	Costa Rica Lithuanie Panama Pologne
Nombre total de pays « affranchis »	4 pays

⁹ Conformément aux exigences relatives au financement de contrepartie établies à la création du Fonds fiduciaire du Codex (voir http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj_doc_e.pdf), les pays augmenteront progressivement leur participation financière à mesure qu'ils franchiront les différentes étapes de financement prévues. Les premiers pays du groupe 3B qui ont bénéficié d'un soutien pendant 3 ans (100 % la première année, 50 % la deuxième et la troisième) devraient être pleinement autofinancés la quatrième année.

¹⁰ Révisé selon la base de données actualisée.

**Annexe D – Pays ayant bénéficié du soutien du Fonds fiduciaire du Codex,
janvier-décembre 2008**

Réunion	Pays
Huitième Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers, Queenstown, Nouvelle-Zélande, 4-8 février 2008	Indonésie Iran (République islamique d') Mongolie Népal
Huitième Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles, Lugano, Suisse, 11-15 février 2008	Niger Sri Lanka
Vingt-neuvième Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche, Trondheim, Norvège, 18-23 février 2008	Angola Cambodge Cap-Vert Kenya Mauritanie Togo
Première session du groupe spécial intergouvernemental du Codex sur le traitement et la manutention des denrées surgelées, Bangkok, Thaïlande, 25-29 février 2008	Ouzbékistan
Vingt-neuvième Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, Budapest, Hongrie, 10-14 mars 2008	Iran (République islamique d') Madagascar Mozambique République populaire démocratique de Corée Zambie Zimbabwe
Deuxième Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments, La Haye, Pays-Bas, 31 mars-4 avril 2008	Chine Côte d'Ivoire Érythrée Géorgie Ghana Îles Cook Kenya Niger Nigéria République-Unie de Tanzanie Viet Nam
Quarantième Comité du Codex sur les résidus de pesticides, Hangzhou, Chine, 14-19 avril 2008	Burundi Cameroun Côte d'Ivoire Cuba Équateur Guinée-Bissau Haïti Malawi Mali Ouganda Pakistan République populaire démocratique de Corée République-Unie de Tanzanie Sénégal Sierra Leone Togo
Quarantième Comité du Codex sur les additifs alimentaires, Beijing, Chine, 21-25 avril 2008	Albanie Algérie Bosnie-Herzégovine Ex-République yougoslave de Macédoine Gambie Indonésie Madagascar Mali Myanmar Ouganda Ouzbékistan République arabe syrienne République de Serbie République dominicaine République populaire démocratique de Corée Sierra Leone

Trente-sixième Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, Ottawa, Canada, 28 avril-2 mai 2008	Bolivie Égypte Gambie Ghana Guyana Jamaïque Lesotho Madagascar Mauritanie Mozambique Népal Nicaragua Philippines République démocratique populaire lao Sainte-Lucie Samoa Swaziland Tunisie Vanuatu Viet Nam Zambie
Quatorzième Comité du Codex sur les fruits et légumes frais, Mexico, Mexique, 12-17 mai 2008	Angola Bhoutan Colombie Cuba Fidji Haïti Inde Iran (République islamique d') Mali Pakistan Pérou Sierra Leone
Trente et unième Commission du Codex Alimentarius Genève, Suisse, 30 juin-4 juillet 2008	Arménie Bhoutan Cuba El Salvador Guatemala Lesotho Maroc Niger Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay Pérou République démocratique du Congo République démocratique populaire lao Soudan Suriname Togo Zambie Zimbabwe
Vingt-quatrième Comité du Codex sur les fruits et légumes traités Arlington, VA (zone métropolitaine de Washington, DC), États-Unis, 15-20 septembre 2008	Albanie Côte d'Ivoire Équateur Éthiopie Fidji Guinée Îles Cook Madagascar Niger Nigéria Samoa
Vingt-sixième Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Europe, Varsovie, Pologne, 7-10 octobre 2008	Arménie Bosnie-Herzégovine Bulgarie Géorgie République de Moldova République de Serbie République tchèque Turquie

Deuxième groupe spécial intergouvernemental du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, Séoul, République de Corée, 20-24 octobre 2008	Ex-République yougoslave de Macédoine Kenya
Dixième Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest, Nuku'alofa, Tonga, 28-31 octobre 2008	Îles Cook Îles Salomon Micronésie (États fédérés de) Samoa Vanuatu
Trentième Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques et de régime, Le Cap, Afrique du Sud, 3-7 novembre 2008	Égypte Éthiopie Gambie Ghana Guinée Kenya Mongolie Niger Soudan Zimbabwe
Seizième Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Acapulco, Mexique, 10-14 novembre 2008	Bolivie Dominique El Salvador Guatemala Haïti Honduras Jamaïque Nicaragua République dominicaine Sainte-Lucie Suriname
Seizième Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Asie, Denpasar, Indonésie, 17-21 novembre 2008	Afghanistan Bhoutan Cambodge Îles Cook Indonésie Maldives Mongolie Myanmar Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines République démocratique populaire lao République populaire démocratique de Corée Thaïlande Viet Nam
Dix-septième Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, Cebu, Philippines, 24-28 novembre 2008	Belize Bhoutan Cap-Vert Égypte Équateur Fidji Honduras Îles Salomon Jamaïque Malawi Papouasie-Nouvelle-Guinée Paraguay Swaziland
Quarantième Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire, Guatemala City, Guatemala, 1 ^{er} -5 décembre 2008	Croatie El Salvador Honduras Indonésie Malawi Mali Nicaragua Papouasie-Nouvelle-Guinée Pérou Philippines République de Serbie République démocratique du Congo République démocratique populaire lao Turquie

PARTIE 2**PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS A L'APPUI
DE LA PARTICIPATION AU CODEX****Onzième rapport de situation
(janvier-juin 2009)****A. INTRODUCTION**

Le présent document est le onzième rapport de situation du Projet et du Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex). Il couvre les activités du premier semestre 2009 et fait suite aux informations communiquées dans le rapport annuel pour 2008.

B. ASPECTS TECHNIQUES*Candidatures en 2009*

Pour bénéficier de l'appui du Fonds fiduciaire, les pays admissibles doivent transmettre le formulaire annuel de demande de soutien avant le 31 octobre de chaque année. Pour être examinée, la demande d'un pays doit :

1. représenter l'aboutissement d'un processus de consultation national associant toutes les parties prenantes concernées par le Codex et témoignant d'une coordination entre les ministères de la santé et de l'agriculture au moins ;
2. montrer que le pays a effectué un exercice de définition des priorités et qu'il a motivé le choix des réunions du Codex qu'il considère comme prioritaires ;
3. être présentée par le point de contact officiel du Codex.

Si le pays a reçu un soutien l'année précédente, tous les rapports des participants pour la période de notification doivent être parvenus au Fonds fiduciaire.

Les demandes sont examinées sur la base des critères susmentionnés et les décisions sont prises par le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire lors d'une réunion qui se tient en décembre de chaque année. Tous les pays sont informés de la suite donnée à leur demande à la fin du mois de décembre/début du mois de janvier de chaque année.

Comme par le passé, l'« appel à candidatures » pour obtenir un soutien en 2009 a été largement diffusé en septembre 2008 par les moyens suivants : listes d'adresses électroniques du Codex ; bureaux régionaux et représentants dans les pays de l'OMS et de la FAO, sites Web des Secrétariats de l'OMS, de la FAO et du Codex, bulletins de l'OMS et de la FAO. Pour continuer à cibler les pays admissibles qui n'ont jamais bénéficié d'un soutien du Fonds fiduciaire, les points focaux des bureaux régionaux de l'OMS ont suivi la situation avec les responsables gouvernementaux de ces pays afin de vérifier qu'ils connaissaient l'existence du Fonds fiduciaire, les critères d'admissibilité et le processus à suivre pour solliciter une aide.

Des demandes de soutien ont été reçues de 96 pays. Sur ce chiffre, 4 pays n'avaient jamais présenté de demande auparavant et 12 autres n'avaient pas bénéficié d'un soutien en 2008.

Les pays qui ont présenté des demandes mais qui n'ont plus droit à un soutien en 2009 sont les suivants :

- les pays « affranchis » du groupe 2 :¹¹ Bolivie, Colombie, Cuba, République dominicaine, Guatemala, Iran, Maroc, Pérou, Tunisie
- les pays « affranchis » du groupe 3b :¹² Croatie.

Les pays qui ont présenté des demandes et qui ont droit à une année supplémentaire de soutien à 50 % sont les petits pays insulaires en développement de moins d'un million d'habitants :

¹¹ Ces pays ont bénéficié d'un soutien du Fonds fiduciaire pendant cinq ans : les trois premières années à 100 %, la quatrième et la cinquième année à 50 %. Ils devraient être autosuffisants en 2009 conformément au tableau relatif au financement de contrepartie.

¹² Ces pays ont bénéficié d'un soutien du Fonds pendant trois ans : la première année à 100 %, les deuxième et troisième années à 50 %. Ils devraient être pleinement autosuffisants en 2009 conformément au tableau relatif au financement de contrepartie.

- groupe 2 : Îles Cook, Tonga
- groupe 3a : Belize.

Plusieurs pays sont devenus membres du Codex en 2009 :

- Monténégro 15 janvier 2009 (demande non reçue)
- Comores 15 janvier 2009 (demande non reçue)
- Tadjikistan 18 février 2009 (demande reçue)
- Djibouti 19 mars 2009 (demande non reçue).

Tous ces nouveaux membres du Codex peuvent prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire. En tant que nouveaux membres, ils peuvent présenter une demande de soutien à tout moment à partir de la première année d'appartenance au Codex (la demande doit parvenir au Fonds fiduciaire au moins 9 semaines avant le début de l'une quelconque des réunions citées comme prioritaires par le pays). Le Fonds fiduciaire du Codex a contacté tous les nouveaux membres pour leur communiquer l'existence du Fonds fiduciaire, leur fournir des informations sur son fonctionnement et les inviter à présenter une demande.

Les 86 pays admissibles qui ont présenté des demandes de soutien en 2009 se répartissent comme suit :

- 39 pays du groupe 1a ;
- 14 pays du groupe 1b ;
- 24 pays du groupe 2 ;
- 8 pays du groupe 3a ;
- 1 pays du groupe 3b.

La répartition des candidatures en fonction de la région du Codex est la suivante :

Tableau 1 – Répartition des demandes d'appui reçues en 2008 par région du Codex

Région du Codex	Nombre de pays admissibles ¹³	Nombre de demandes reçues	% de pays admissibles ayant présenté une demande
Afrique	43	36	84 %
Asie	19	14	74 %
Europe	20	13	65 %
Amérique latine et Caraïbes	23	16	70 %
Proche-Orient	12	8	67 %
Pacifique Sud-Ouest	9	9	100 %
Total pour 2009	126	96	76 %

Compte tenu du nombre de demandes reçues des différents sous-groupes de pays et des prévisions de liquidités pour 2009, à sa quatorzième réunion tenue par téléconférence le 15 décembre 2008, le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire du Codex a réparti comme suit l'aide qui serait offerte en 2009 :

Groupe 1a	5 réunions
Groupe 1b	4 réunions
Groupe 2	3 réunions
Groupe 3a	2 réunions
Groupe 3b	1 réunion

¹³ Le nombre de pays admissibles comprend les pays « affranchis » en 2009 car les listes de pays admissibles ont été établies avant le processus de présentation des demandes et la date limite pour 2009.

Progression des pays aidés par le Fonds fiduciaire du Codex – répondre aux exigences de financement de contrepartie

Trente-neuf (39) pays sont dans une situation où un financement de contrepartie leur est demandé en 2009. C'est la première année où les pays du groupe 1a (les moins avancés) et 1b (faible revenu et développement humain faible ou intermédiaire) sont tenus de répondre à l'exigence d'un financement de contrepartie. Les pays peuvent remplir cette exigence de plusieurs façons :

1. pour chaque participant dont la participation à une réunion du Codex est financée par le Fonds fiduciaire, le pays utilise des ressources nationales pour financer un participant supplémentaire à la même réunion ;
2. pour chaque réunion à laquelle le Fonds fiduciaire finance un participant, le pays utilise des ressources nationales pour financer un participant à une autre réunion du Codex ;
3. le Fonds fiduciaire et le pays financent ensemble la participation, selon un arrangement de « partage des coûts », le Fonds fiduciaire finançant une partie des frais (par exemple billet d'avion ou l'indemnité journalière) et le gouvernement l'autre partie.

Pour les pays qui ne sont pas en mesure de remplir les exigences de financement de contrepartie en 2009, souvent parce qu'ils n'ont pas prévu les ressources publiques nécessaires pour la participation aux réunions du Codex, le Fonds fiduciaire réduit d'environ 50 % l'aide versée aux pays pour l'année.

Des informations sur la façon dont les pays qui doivent assurer à 50 % le financement de contrepartie en 2009 prévoient de répondre aux exigences de financement de contrepartie cette année seront données dans un document de séance (CRD) de la CCA.

Le Tableau 2 ci-après contient la liste des pays « affranchis » du soutien du Fonds fiduciaire au 31 décembre 2008. Le Tableau indique leur progression en matière de financement de contrepartie (l'année à 50 % est indiquée) jusqu'au plein affranchissement (l'année à 100 % est indiquée pour montrer qu'ils sont censés être pleinement autosuffisants).

Tableau 2 – Progression en matière de financement de contrepartie des pays « affranchis » du soutien du Fonds fiduciaire du Codex¹⁴

Pays (affranchis)	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Antigua-et-Barbuda	AP	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %
Argentine	AP	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %
Bolivie	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Chili	0 %	50 %	AP	50 %	100 %	100 %
Colombie	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Costa Rica	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %	100 %
Croatie	AP	AP	0 %	50 %	50 %	100 %
Cuba	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
République dominicaine	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Équateur	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
El Salvador	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Guatemala	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Iran, République islamique d'	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Lituanie	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %	100 %
Mexique	AP	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %
Maroc	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Panama	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %	100 %
Paraguay	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Pérou	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Pologne	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %	100 %
Seychelles	AP	0 %	50 %	50 %	100 %	100 %

¹⁴ Pays « affranchis » en 2007-2008 qui ont demandé un soutien du Fonds fiduciaire.

Tunisie	0 %	0 %	0 %	50 %	50 %	100 %
Uruguay	0 %	AP	50 %	50 %	100 %	100 %

0 % = pleinement soutenu par le Fonds fiduciaire.

50 % = devrait apporter un financement de contrepartie de 50 %.

100 % = le pays devrait être pleinement autosuffisant.

AP = Aucune participation aux réunions du Codex n'est financée par le Fonds fiduciaire pour l'année en question, aussi l'année ne compte-t-elle pas pour la progression en matière de financement de contrepartie.

Pour ces mêmes pays qui se sont affranchis du soutien du Fonds fiduciaire, le Tableau 3 ci-après donne des informations sur la façon dont ils sont parvenus à une contrepartie de 50 % pour l'année considérée. Afin de suivre cette évolution, seules les réunions du Codex (y compris les comités, groupes spéciaux et comités de coordination régionaux du Codex, mais non compris les groupes de travail) auxquelles les pays ont assisté au moyen de ressources nationales ou de sources de financement autres que le Fonds fiduciaire du Codex figurent dans le Tableau. Les listes des participants figurant dans les rapports officiels des réunions du Codex ont été utilisées comme source d'information.

Tableau 3 – Mesure dans laquelle les pays affranchis du soutien du Fonds fiduciaire sont parvenus à 50 % de contrepartie

(*CT* = contrepartie totale, *CP* = contrepartie partielle, *AC* = aucune contrepartie)

Pays (affranchis)	2004	2005	2006	2007	2008
Antigua-et-Barbuda <i>Groupe 3a</i>	Pas de demande	0 %	(CT) CCFH38th CCLAC15th	(AC) N'a participé à aucune réunion	Affranchi
Argentine <i>Groupe 3b</i>	Pas de demande	0 %	(CT) CCMAS27th CCFL34th CCGP23rd CCPR38th CCMMP7th CCLAC15th CCFICS15th CCFFV13th	(CT) CAC30th CCPR39th CCFL35th CCGP24th CCMAS28th CCFO20th CCFICS16th CCNFSDU29th CCFH39th CCRVDF17th	Affranchi
Bolivie <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CCNFSDU29th CAC30th	(CP) CCLAC16th
Chili <i>Groupe 3b</i>	0 %	(CT) CAC28th CCFFV12th CCFL23rd CCFAC37th CCPR37th CCGP22nd CCMAS26th CCFFP27th CCFICS14th CCNFSDU27th	N'a participé à aucune réunion	(CT) CAC30th CCPR39th CCFL35th CCGP24th CCFICS16th CCNFSDU29th	Affranchi
Colombie <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCFL35th CCFO20th CCRVDF17th	(CT) CCFL36th CAC31st CCLAC16th
Costa Rica <i>Groupe 3b</i>	0 %	(CT) CAC28th CCFFV12th CCPR37th CCFH37th CCMH11th CCFICS14th CCNFSDU27th	(CT) CCRVDF16th CCFAC38th CCGP23rd CCPR38th CCFH38th CCFL15th CCNFSDU28th CCPFV23rd	Affranchi	Affranchi

Pays (affranchis)	2004	2005	2006	2007	2008
Croatie <i>Groupe 3b</i>	Pas de demande	Pas de demande	0 %	(CT) CAC30th CCGP24th CCEURO25th	(CT) CCNMW8th CCEURO26th
Cuba <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCFL35th CCFA39th CCCF1st CCMAS28th CCFICS16th CCFH39th	(CT) CAC31st CCFFV14th CCFL36th CCCF2nd CCMAS29th CCFFP29th CCNMW8th CCFH40th CCFICS17th CCLAC16th
République dominicaine <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCFL35th CCRVDF17th	(CT) CAC31st CCFH40th CCPFV24th
Équateur <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCFA39th CCCF1st	(CT) CAC31st CCPFV24th CCLAC16th
El Salvador <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CP) CAC30th	(CP) CAC31st CCFH40th
Guatemala <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCNFSDU29th	(CT) CAC31st CCFH40th CCLAC16th
Iran, République islamique d' <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCCF1st CCNE4th CCFH39th	(CT) CAC31st CCFH2nd CCFFP29th CCMMP8th CCFICS17th CCNFSDU30th CCPR40th
Lituanie <i>Groupe 3b</i>	0 %	(CT) CAC28th CCFAC37th CCGP22nd CCMAS26th CCMH11th	(CT) CAC29th CCRVDF16th CCFAC38th CCGP23rd CCFICS15th	Affranchi	Affranchi
Mexique <i>Groupe 3b</i>	Pas de demande	0 %	(CT) CAC29th CCRVDF16th CCFL34th CCFAC38th CCGP23rd CCMMP7th CCFH38th CCLAC15th CCFICS15th CCNFSDU28th CCFFV13th CCFFP28th	(CT) CAC30th CCPR39th CCFL35th CCFA39th CCGP24th CCFICS16th CCNFSDU29th CCFH39th CCRVDF17th	Affranchi
Maroc <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCPR39th CCFL35th CCGP24th CCFO20th CCAFRICA17th CCNFSDU29th CCFH39th	(CT) CAC31st CCFL36th CCPR40th CCCF2nd CCMAS29th CCFFP29th CCNMW08th CCFH40th CCFICS17th

Pays (affranchis)	2004	2005	2006	2007	2008
Panama <i>Groupe 3a</i>	0 %	(CT) CCFFV12th CCGP22nd	(CT) CAC29th CCGP23rd CCLAC15th	Affranchi	Affranchi
Paraguay <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCFL35th CCGP24th	(CT) CAC31st CCFL36th CCFA40th CCPFV24th CCLAC16th
Pérou <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CP) CAC30th	(CP) CAC31st CCLAC16th
Pologne <i>Groupe 3b</i>	0 %	(CT) CAC28th CCFFV12th CCFL33rd CCFAC37th CCPR37th CCGP22nd CCMAS26th CCFO19th CCNFSDU27th	(CT) CAC29th CCMAS27th CCFAC38th CCGP23rd CCNFSDU28th CCPFV23rd CCFFV13th CCFFP28th	Affranchi	Affranchi
Seychelles <i>Groupe 3b</i>	Pas de demande	0 %	(AC) N'a participé à aucune réunion	(AC) N'a participé à aucune réunion	Affranchi
Tunisie <i>Groupe 2</i>	0 %	0 %	0 %	(CT) CAC30th CCCFL35th CCGP24th CCNE4th CCFO20th	(CT) CAC31st CCCF2nd CCNMW8th
Uruguay <i>Groupe 3b</i>	0 %	Pas de demande	(CT) CCMMP7th CCLAC15th	(CT) CAC30th CCRVD17th	Affranchi

Participation aux réunions 2009

Pour la période allant de janvier à décembre 2009, il est prévu que 320 délégués de 86 pays bénéficient d'une aide afin de participer à 16 réunions et groupes spéciaux du Codex. Les participants devraient être répartis de la manière suivante : 73 % en provenance de pays parmi les moins avancés (PMA) et d'autres pays à faible revenu, 22 % de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 5 % de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. On trouvera à l'annexe B des informations détaillées sur les réunions pour lesquelles les pays sollicitent un appui en 2009 (sur la base des demandes présentées par les pays et des informations supplémentaires disponibles au moment de la rédaction du présent rapport).

Formation au Codex

Des cours de formation ont désormais été organisés dans la plupart des régions, ce qui a permis de former jusqu'à un ou deux responsables dans la plupart des pays pouvant prétendre à l'aide du Fonds afin d'accroître leur participation aux réunions du Codex aux niveaux national, régional ou mondial. Une formation régionale finale sera organisée pour les pays admissibles dans la région Proche-Orient du Codex en 2009. Cette formation régionale se déroulera au deuxième semestre de 2009 et le lieu n'en a pas encore été fixé.

Le Fonds fiduciaire du Codex a financé la participation de 18 participants de 18 pays à un atelier FAO/OMS sur l'analyse des risques qui a eu lieu à Accra (au Ghana) le 23 février 2009, immédiatement avant la dix-septième session du Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Afrique.

Conformément au plan d'action stratégique du Fonds fiduciaire, une formation au Codex visant à renforcer encore la participation des pays et des individus au Codex continuera à être dispensée aux niveaux national et sous-régional. Cela permettra de mieux adapter la formation et de mieux répondre aux besoins particuliers des pays et groupes de pays d'une même région ayant des niveaux de développement analogues et/ou confrontés à des difficultés et problèmes analogues pour renforcer leur participation au Codex. Cette

approche de la formation soutenue par le Fonds fiduciaire du Codex a été examinée avec les représentants de la FAO, de l'OMS et des pays de la région africaine du Codex à la dix-septième session du Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Afrique dans le contexte du plan stratégique CCAFRICA. Il a été proposé notamment :

- que la FAO/l'OMS organisent des séminaires/ateliers sur la sécurité sanitaire des aliments et les questions qui intéressent la région africaine du Codex, conjointement avec les sessions de la CCAFRICA ;
- que la FAO/l'OMS, avec l'appui du Fonds fiduciaire du Codex, recensent les besoins et établissent un plan de mise en oeuvre en vue du renforcement des capacités pour la région africaine du Codex pour 2009-2010.

Le Fonds fiduciaire, l'OMS et la FAO sont actuellement en train de planifier le suivi.

Toujours dans le cadre du plan d'action stratégique, le Fonds fiduciaire du Codex entreprend une analyse du contexte du renforcement des capacités du Codex. Les pays et les organisations qui participent à la formation et à d'autres activités de renforcement des capacités visant à renforcer la participation des individus et des pays au Codex seront contactés par le secrétariat du Fonds fiduciaire à cette fin. Un questionnaire en ligne a été élaboré utilisant le logiciel DataCol pour recueillir et analyser les données et les informations reçues. Ceux qui participeront à l'étude pourront être contactés pour un entretien téléphonique de suivi, le cas échéant. Un rapport présentant les résultats de l'analyse du contexte sera établi, communiqué aux parties prenantes et affiché sur le site Web du Fonds fiduciaire du Codex. Les informations recueillies contribueront également à alimenter une initiative plus large FAO/OMS/OIE/ICD¹⁵ sur le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments, sécurité de l'eau et nutrition par la formation et l'éducation.

Compte rendu, suivi et évaluation

Pour donner suite aux recommandations de l'analyse des rapports reçus des participants pour la période allant d'août 2005 à juillet 2007 (Gossner, 2008¹⁶), le secrétariat du Fonds fiduciaire a remanié le format à utiliser afin d'aider les participants financés par le Fonds fiduciaire à préparer et soumettre leur rapport sur les réunions auxquelles ils ont assisté. Afin d'améliorer la qualité des rapports, leur ponctualité, la comparabilité des données et des informations fournies et l'utilisation de ces données pour une information rapide en retour, ainsi qu'aux fins de suivi et d'évaluation, il a été décidé d'utiliser le logiciel DataCol pour élaborer un modèle de questionnaire en ligne pour le compte rendu. Le nouveau modèle de compte rendu est actuellement soumis à un essai pilote auprès de participants financés par le Fonds pour assister à des réunions du Codex au premier semestre de 2009. L'information en retour sera ensuite intégrée dans le modèle et l'on prévoit que tous les participants soumettront des rapports en utilisant cette nouvelle présentation d'ici la fin de 2009. Les parties prenantes qui souhaiteraient consulter ce nouveau modèle de compte rendu et/ou donner leur avis sont cordialement invitées à contacter le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex à l'adresse codextrustfund@who.int.

Au moment de la rédaction du présent rapport, une analyse des rapports reçus des participants pour la période allant d'août 2007 à décembre 2008 était en cours de finalisation (Dimechkie, 2009, à paraître). L'étude a été entreprise en utilisant la même méthodologie que pour l'étude Gossner 2008 pour permettre la comparaison de paramètres entre les deux périodes de compte rendu. En outre, l'étude est axée sur l'analyse des tendances régionales ainsi que sur les liens éventuels entre les années d'expérience des participants assistant aux réunions du Codex et la qualité des rapports reçus. Les résultats serviront :

- à continuer à guider le Fonds fiduciaire dans la conception et l'administration de l'instrument de compte rendu ;
- à échanger et gérer les connaissances apportées par les différentes parties prenantes au Fonds fiduciaire ;
- à saisir des informations contenues dans les rapports des participants aux fins du suivi et de l'évaluation.

¹⁵ Industry Council for Development. Pour de plus amples informations, consulter le site <http://www.icd-online.org>.

¹⁶ Gossner, Céline. Participant Reports – Codex Trust Fund. May 2008. Disponible à l'adresse : http://www.who.int/foodsafety/codex/country_report_assessment_05_07.pdf.

Parmi les autres activités qui ont été ou seront mises en place en 2009 et qui visent à poursuivre le suivi des activités du Fonds fiduciaire, comme indiqué dans le plan stratégique, figurent :

- le suivi de la participation aux réunions du Codex sur la durée. De nombreux pays sont passés à une situation de financement de contrepartie à 50 % en 2009. Une base de données sur la participation aux réunions du Codex pour la période 2004-2008 a été élaborée par un consultant extérieur afin de pouvoir établir des informations de base sur le financement de la participation aux réunions du Codex au moyen de ressources nationales. Cette base de données contient des informations sur toutes les participations à des réunions du Codex pour la période considérée qui n'ont pas été financées par le Fonds fiduciaire. Elle permet de recenser les pays qui sont sur la voie d'une participation durable au Codex et les pays qui rencontrent des difficultés (achevée en mars 2009) ;
- le renforcement des activités du Codex dans la région africaine et le suivi des résultats. Un certain nombre d'activités financées par le Fonds fiduciaire ont été proposées au cours des groupes de travail réunis pour contribuer à l'élaboration du cadre stratégique pour l'Afrique lors du récent Comité de Coordination FAO/OMS pour l'Afrique (CCAFRICA, Accra, Ghana, 24-27 février 2009). Il est notamment proposé d'établir et de faciliter des mécanismes d'échange d'informations et de compétences entre les CCP et les NCC (mise en commun d'expériences, accompagnement et mentorat) ;
- la conception et la mise en oeuvre de l'analyse du contexte (profil approfondi) d'une sélection de pays pouvant prétendre au financement du Fonds fiduciaire axée sur un résultat escompté de l'utilisation du pouvoir mobilisateur du Fonds pour développer les activités du Codex au niveau des pays grâce au renforcement des CCP, des NCC et de la participation des bureaux de pays FAO/OMS au Codex (phase de conception prévue pour mai-juin 2009) ;
- le suivi des résultats du cours de formation au Codex pour l'Asie et le Pacifique. Un questionnaire de suivi à 12 mois est envisagé pour évaluer la mesure dans laquelle les participants et les pays ont été capables de mettre en pratique les nouvelles connaissances et compétences acquises pendant le cours (prévu en octobre 2009).

Une évaluation à mi-parcours du Fonds fiduciaire est prévue pour 2009. Des propositions concernant la portée, la méthodologie, le calendrier et les besoins en ressources seront présentées pour examen avec les partenaires du Fonds fiduciaire au cours de la trente-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius. Les informations reçues en retour seront incorporées dans la proposition finale. Il est prévu d'effectuer l'évaluation à mi-parcours au second semestre de 2009. Les résultats seront présentés à la trente-troisième session de la CCA.

C. ASPECTS FINANCIERS

Financement en 2009

Un solde de USD1 524 115 a été reporté de 2008 à 2009. En mars 2009, une contribution de EUR 215 893 (environ USD276 078) a été reçue de l'Irlande pour la période 2009-2010.

À ce jour, le Fonds fiduciaire du Codex devrait bénéficier en 2009 de quatre autres contributions pour un total de USD465 781 (voir le Tableau 2), ce qui portera les crédits du Fonds à USD2 265 974 en 2009.

Les négociations sont en cours en ce qui concerne de nouvelles contributions sur plusieurs années de la Suède et des Pays-Bas. Il en sera rendu compte une fois les accords finalisés.

Tableau 4. Fonds fiduciaire du Codex – Contributions escomptées entre avril et décembre 2009 (au 30 mars 2008)

Donateur	Montant escompté (en devises)	Montant estimatif escompté (en USD)	Période convenue
Pays-Bas	EUR 60 000	USD81 632	2008 (accord signé en décembre 2008)
Allemagne	EUR 50 000	USD68 027	2009
Malaisie	USD10 000	USD10 000	2009

Commission européenne	EUR 225 000	USD306 122	2010
Montant estimatif total escompté		USD465 781	

En 2009, les dépenses prévues du Fonds fiduciaire se monteront à environ USD2,2 millions. Quelque USD1,5 million, représentant 70 % des dépenses, seront alloués pour le soutien à la participation aux réunions du Codex afin d'élargir encore la participation au Codex, alors que USD200 000 seront alloués à la formation au Codex pour accroître cette participation en renforçant les activités du Codex aux niveaux national, régional et mondial.

Annexe A – Pays bénéficiant d'un soutien du Fonds fiduciaire du Codex – janvier-mai 2009
(au 30 mai 2009)

Réunions	Pays
Cinquième Comité de Coordination pour le Proche-Orient, 26-29 janvier 2009, Tunis (Tunisie) (CCNEA)	Liban Soudan Syrie
Vingt et unième Comité du Codex sur les graisses et huiles, 16-20 février 2009, Kota Kinabalu (Malaisie) (CCFO)	Éthiopie Gambie Maldives Syrie Togo
Dix-huitième Comité de Coordination pour l'Afrique, 24-27 février 2009, Accra (Ghana) (CCAFRICA)	Angola Bénin Burundi Cameroun Congo, République démocratique du Côte d'Ivoire Gambie Guinée Lesotho Libéria Madagascar Malawi Ouganda République centrafricaine République-Unie de Tanzanie Sierra Leone Soudan Swaziland
Trentième Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, 9-13 mars 2009, Balatonalmádi (Hongrie) (CCMAS)	Fidji
Quarante et unième Comité du Codex sur les additifs alimentaires, 16-20 mars 2009, Shanghai (Chine) (CCFA)	Géorgie Macédoine, Ex-République yougoslave de Rwanda Sierra Leone Viet Nam
Troisième Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments, 23-27 mars 2009, Rotterdam (Pays-Bas) (CCCF)	Cambodge Ghana Kenya Ouzbékistan Pakistan République-Unie de Tanzanie Rwanda Serbie Soudan Viet Nam
Vingt-cinquième session du Comité du Codex sur les principes généraux, 30 mars-3 avril 2009, Paris, France (CCGP)	Cambodge Côte d'Ivoire Égypte Géorgie Guinée-Bissau Inde Kirghizistan Mozambique Ouganda Ouzbékistan République centrafricaine Samoa

<p>Quarante et unième Comité du Codex sur les résidus de pesticides, 20-25 avril 2009, Beijing (Chine) (CCPR)</p>	<p>Angola Cameroun Éthiopie Ghana Guinée Guinée-Bissau Haïti Îles Cook Inde Jamaïque Kenya Lesotho Malawi Maldives Mali Mauritanie Mozambique Ouganda Pakistan République démocratique populaire lao République-Unie de Tanzanie Serbie Sierra Leone Tadjikistan Togo Tonga</p>
<p>Trente-septième Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, 4-8 mai 2009, Calgary (Canada) (CCFL)</p>	<p>Algérie Bulgarie Guinée-Bissau Guyana Haïti Îles Salomon Jamaïque Kirghizistan Lesotho Mali Mauritanie Micronésie, États fédérés de Nicaragua Papouasie-Nouvelle Guinée République démocratique populaire lao Sainte-Lucie Samoa Turquie Vanuatu Viet Nam</p>
<p>Dix-huitième Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, 11-15 mai 2009, Natal (Brésil) (CCRVDF)</p>	<p>Cameroun Jamahiriya arabe libyenne Kenya Malawi Mali Pakistan Philippines Serbie Zambie Zimbabwe</p>

Annexe B – Pays devant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex – juin-décembre 2009

(A mettre à jour en consultation avec les pays qui ont manqué des réunions ou qui assurent un financement en contrepartie)

Réunions	Pays
Trente-deuxième Commission du Codex Alimentarius, 29 juin-4 juillet 2009, Rome (Italie) (CCA)	Afghanistan Angola Arménie Belize Bénin Bhoutan Bosnie-Herzégovine Burkina Faso Burundi Congo, République démocratique du Côte d'Ivoire Égypte Érythrée Éthiopie Gambie Géorgie Guinée Îles Salomon Jamaïque Kirghizistan Mauritanie Mozambique Niger Nigéria Ouganda Papouasie-Nouvelle Guinée République arabe syrienne République démocratique populaire lao République populaire démocratique de Corée République-Unie de Tanzanie Rwanda Samoa Sénégal Swaziland Togo Vanuatu Viet Nam Zimbabwe
Trentième Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche, 28 septembre-2 octobre 2009, Agadir (Maroc) (CCFFP)	Arménie Cambodge Cap-Vert Cuba Érythrée Fidji Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guyana Honduras Îles Cook Îles Salomon Jamahiriya arabe libyenne Kiribati Libéria Maldives Mauritanie

	<p>Micronésie, États fédérés de Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Rwanda Suriname</p>
<p>Troisième groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, 12-16 octobre 2009, Jeju (République de Corée) (TFAMR)</p>	<p>Macédoine, Ex-République yougoslave de Philippines</p>
<p>Quinzième Comité du Codex sur les fruits et légumes frais, 19-23 octobre 2009, Mexico (Mexique) (CCFFV)</p>	<p>Belize Bhoutan Burkina Faso Burundi Gambie Ghana Grenade Guyana Haïti Honduras Îles Cook Kenya Kiribati Madagascar Mali Nepal Nicaragua Samoa Sénégal Sierra Leone Swaziland Togo Tonga Vanuatu Zambie</p>
<p>Trente et unième Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques et de régime, 2-6 novembre 2009, Düsseldorf (Allemagne) (CCNFSDU)</p>	<p>Bénin Côte d'Ivoire Érythrée Ghana Grenade Kiribati Micronésie, États fédérés de Mongolie Myanmar Sénégal Soudan</p>
<p>Quarante et unième Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire, 16-20 novembre 2009, Washington (États-Unis d'Amérique) (CCFH)</p>	<p>Angola Bénin Bhoutan Bosnie-Herzégovine Bulgarie Burundi Cambodge Cameroun Cap-Vert Congo, République démocratique du Égypte Ex-République yougoslave de Macédoine Guatemala Guinée Guinée-Bissau Honduras Îles Salomon</p>

	Kiribati Lesotho Liban Libéria Madagascar Malawi Mali Mongolie Mozambique Népal Nicaragua Papouasie-Nouvelle-Guinée République démocratique populaire lao Rwanda Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Samoa Sénégal Soudan Togo Tonga Vanuatu Viet Nam Zambie Zimbabwe
Groupes de travail, 7-11 juillet 2009, Miami (États-Unis d'Amérique) (CCFICS)	Îles Salomon Micronésie, États fédérés de Ouganda Papouasie-Nouvelle-Guinée République démocratique populaire lao Zambie

Annexe C – Groupes de pays pouvant présenter des demandes d'aide en 2009
126 pays au total
 (au 30 août 2008)

Changements : Le Cap-Vert est passé du groupe 1A au groupe 2. Les Maldives, en tant que nouveau membre du Codex, ont été placées dans le groupe 1A (PMA). Le Brésil et la Bulgarie sont passés du groupe 2 au groupe 3B, étant entrés dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire et à développement humain élevé. Le Kazakhstan est passé du groupe 2 au groupe 3A, étant entré dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire et à développement humain moyen. La République tchèque n'est plus admissible, étant classée par l'OCDE comme pays à revenu élevé. La Barbade, l'Estonie et Trinité-et-Tobago ne sont plus admissibles, entrant dans la catégorie des pays à revenu élevé.

GROUPE 1 (56 pays)

<p>Groupe 1A – Pays les moins avancés <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2008 (CNUCED)</i></p>	<p>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2008 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD).</i> <i>* Sauf la République populaire démocratique de Corée dont l'indicateur de développement humain ne peut pas être calculé.</i></p>
<p>Afrique Angola Bénin Burkina Faso Burundi Érythrée Éthiopie Gambie Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Mauritanie Mozambique Niger Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sénégal Sierra Leone Tchad Togo Zambie</p>	<p>Afrique Côte d'Ivoire Ghana Kenya Nigéria Zimbabwe</p>

Asie Afghanistan Bangladesh Bhoutan Cambodge Maldives Myanmar Népal République populaire démocratique lao	Asie Inde Mongolie Pakistan * République populaire démocratique de Corée Viet Nam
Europe -	Europe Kirghizistan Ouzbékistan
Amérique latine et Caraïbes Haïti	Amérique latine et Caraïbes
Proche-Orient Soudan Yémen	Proche-Orient
Pacifique Sud-Ouest Îles Salomon Kiribati Samoa Vanuatu	Pacifique Sud-Ouest Papouasie-Nouvelle-Guinée
43 pays	13 pays

GROUPE 2 (45 pays)

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2008 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD).</i> <i>* sauf les Îles Cook qui ne sont pas répertoriées dans ces rapports, et les Etats fédérés de Micronésie, l'Iraq et la Serbie, dont l'indicateur de développement humain ne peut pas être calculé.</i>
Afrique Cameroun Cap-Vert Congo, République du Maroc Namibie Swaziland
Asie Chine Indonésie Philippines Sri Lanka Thaïlande
Europe Albanie Arménie Biélorus Bosnie-Herzégovine Ex-République yougoslave de Macédoine Géorgie République de Moldova * République de Serbie Ukraine

<p>Amérique latine et Caraïbes</p> <p>Bolivie Colombie Cuba El Salvador Équateur Guatemala Guyana Honduras Jamaïque Nicaragua Paraguay Pérou République dominicaine Suriname</p>
<p>Proche-Orient</p> <p>Algérie Égypte Iran, République islamique d' * Iraq Jordanie République arabe syrienne Tunisie</p>
<p>Pacifique Sud-Ouest</p> <p>Fidji * Îles Cook * Micronésie, Etat fédérés de Tonga</p>
45 pays

GROUPE 3 (25 pays)

<p>Groupe 3A <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2008 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD).</i></p>	<p>Groupe 3B <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2008 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD).</i></p>
<p>Afrique Afrique du Sud Botswana Gabon</p>	<p>Afrique Maurice</p>
<p>Asie</p>	<p>Asie Malaisie</p>
<p>Europe Fédération de Russie Kazakhstan Turquie</p>	<p>Europe Bulgarie Croatie Hongrie Lettonie République slovaque Roumanie</p>
<p>Amérique latine et Caraïbes Belize Dominique Grenade Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Venezuela (République bolivarienne du)</p>	<p>Amérique latine et Caraïbes Brésil Saint-Kitts-et-Nevis</p>

Proche-Orient Jamahiriya arabe libyenne Liban	Proche-Orient Oman
Pacifique Sud-Ouest -	Pacifique Sud-Ouest -
14 pays	11 pays

Pays s'étant « affranchis » du soutien du Fonds fiduciaire du Codex¹⁷

Janvier 2007	Costa Rica, Lituanie, Panama, Pologne
Janvier 2008	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Mexique, Seychelles, Uruguay
Nombre total de pays ayant accédé à cette catégorie	10 pays

¹⁷ Selon l'exigence de financement de contrepartie établie lors de la création du Fonds fiduciaire du Codex (voir http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj_doc_f.pdf), une augmentation progressive de la participation financière des pays aura lieu au fur et à mesure que les pays passeront d'une catégorie à l'autre conformément au barème de financement du Fonds fiduciaire du Codex. Les premiers pays du groupe 3B qui ont bénéficié d'une aide pendant 3 ans (100 % la première année, 50 % les deuxième et troisième années) doivent s'autofinancer entièrement au plus tard la quatrième année.